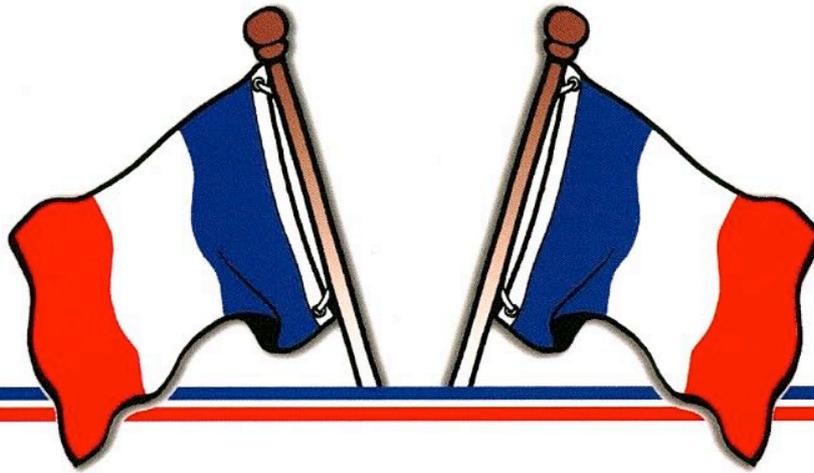


QUIMPER - SAMEDI 17 MAI 2025



PALMARÈS DU PRIX DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION





APPEL DU 18 JUIN 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive? Non!

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leur armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

GÉNÉRAL DE GAULLE

Texte intégral de l'Appel du 18 juin 1940
prononcé à la B.B.C. à Londres
et non enregistré

Institut Charles de Gaulle



Charles de Gaulle à Paris, août 1944



*Libération de Quimper – Les FFI sur la place Saint-Corentin, le 8 août 1944
Source : Archives municipales de Quimper*

SOMMAIRE

Programme de la cérémonie	3
Jury départemental 2025	3
Comité départemental du concours 2025	4
Message du Président du Comité départemental	5
Libérer et refonder la France (1943-1945)	6
Maurice Liébot (1919-2019)	10
Liste des lauréat(e)s et sujets académiques	13
Association des Amis du musée des Beaux-Arts de Quimper	16
Historique du drapeau des Lycées et Collèges	17
Extraits de travaux de collégiens et lycéens	18
Des rencontres de la Mémoire et de la Citoyenneté 2024	20
Voyage de Mémoire à Plumelec	22
Les donateurs et bienfaiteurs	23

Comité départemental du Finistère

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS 2025

ESPACE DAN AR BRAZ

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 17 MAI 2025

- 14h 30 - Ouverture des portes
- 14h 45 - Réception des autorités – « La Marseillaise »
 - Mot d'accueil de Madame Isabelle ASSIH, Maire de Quimper
 - Discours d'ouverture de Madame Catherine MOALIC, Directrice Académique
 - Remise des prix aux lauréat(e)s des Collèges et des Lycées (catégorie devoirs individuels)
 - Allocution de Monsieur Laurent HÉRY, Président du Comité départemental
 - Remise des prix aux lauréat(e)s des Collèges et des Lycées (catégorie travaux collectifs)
 - « Chant des Partisans »
 - Remise des coupes aux établissements
 - Historique du drapeau des Lycées et Collèges.
Passation symbolique au nouvel établissement
 - Discours de clôture de Monsieur François DRAPÉ, Sous-Préfet de Quimper
 - « Chant des Marais ». Fin de la cérémonie
- 16h 45 - « Verre de l'Amitié » offert par le Conseil départemental

JURY DÉPARTEMENTAL 2025

PRÉSIDENTS DE JURY :

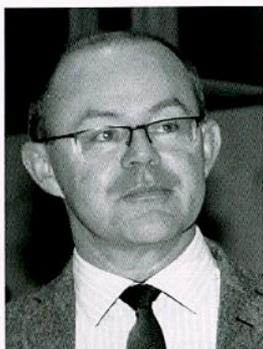
Madame Catherine MOALIC, Directrice Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale
Monsieur Philippe CHÉREL, Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional Histoire-Géographie,
Référént académique Mémoire et Citoyenneté

PRÉSIDENT DU COMITÉ DU FINISTÈRE :

Monsieur Laurent HÉRY, Président du Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation

MEMBRES :

Mesdames Marine ENDERLÉ-OGER, Odile HASCOUËT, Véronique HEYDON, Marie-France LAVAL,
Delphine LE FLOC'H, Anne LE MIGNON, Isabelle LE SIGNOR, Maryvonne MOAL, Linda PETTON
Messieurs Erwan CROUAN, Pierre DURANTE, François FOURÉ, Bernard LE GUILLOU, Alain MÉLÉARD,
Frédéric MORVAN-HOUART, Henri MORVAN, Pascal PRIGENT, Éric YOUINO



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

« LIBÉRER ET REFONDER LA FRANCE (1943-1945) »

« Je connais les traits de la haine. Les hommes de ma génération ont eu souvent l'occasion de la rencontrer » rappelait Robert Badinter (1928-2024) qui, adolescent, avait manqué de se faire arrêter en partant à la recherche de son père, raflé à Lyon par la Gestapo. C'était en février 1943. La guerre, cette année-là, connaissait un tournant. Les Alliés, après de multiples revers, parvenaient à faire reculer les forces de l'Axe sur plusieurs théâtres d'opérations. La Résistance française, renforcée et unifiée, intensifiait sa lutte contre l'occupant et contre le régime de Vichy qui, en s'engageant dès octobre 1940 dans la voie de la collaboration, avait fait le choix du déshonneur. Les volontaires de la France Combattante partageaient avec ceux de la Résistance intérieure l'espoir de pouvoir connaître un jour la victoire, de prendre part à la libération du pays ainsi qu'à sa refondation.

Libération et refondation, ces deux idées étaient au cœur du thème 2025 du Concours national de la Résistance et de la Déportation : « Libérer et refonder la France (1943-1945) ». Les collégiens et lycéens, en menant des recherches sur ce sujet, ont pu découvrir les différents visages de la Résistance et les divers modes d'action employés pour chasser les nazis du territoire. Ils ont saisi la complémentarité des Français Libres, luttant aux côtés des Alliés en différents points du globe, et des résistants de l'intérieur, combattants de l'armée des ombres, cherchant à entraver partout en France occupée la machine de guerre allemande. Ils ont pu mesurer la détermination de ces hommes et de ces femmes, inlassablement traqués par la Gestapo et la Milice, qui ont au péril de leur vie contribué au succès des débarquements et de la reconquête du pays. Les élèves ont perçu le long travail conduit, sous la houlette de Jean Moulin, pour fédérer les différents mouvements clandestins. Ils ont aussi compris la nécessité exprimée par les résistants, après les heures sombres du régime de Vichy, de restaurer la légalité républicaine et de refonder la France en engageant de vastes réformes politiques, économiques et sociales.

Les collégiens et lycéens du Finistère, comme en témoignent leurs devoirs individuels ou leurs travaux collectifs, ont réussi à appréhender ces divers aspects du thème. Je salue, au nom du Comité, leur forte implication dans ce travail d'histoire et de mémoire, qui s'inscrit aussi dans une démarche de citoyenneté. Je remercie les enseignants qui les ont accompagnés plusieurs mois durant dans la préparation du Concours, avec l'appui de leurs chefs d'établissement. Je sais, alors que disparaissent inexorablement les derniers témoins de ces années noires et que fleurissent certaines tentations de réécrire le passé, qu'ils sont les relais vigilants des faits historiques auprès des jeunes générations. Je me réjouis à ce titre de voir que la participation au Concours, porté par les services de la Direction Académique, a de nouveau progressé dans le Finistère. J'exprime ma gratitude à celles et ceux qui accompagnent sa mise en œuvre dans le département et je dis toute ma reconnaissance aux collectivités et aux nombreux partenaires qui soutiennent les actions que le Comité conduit au profit des élèves. Je salue ici, particulièrement, les associations qui perpétuent la mémoire de la Résistance et de la Déportation. Je félicite enfin les lauréat(e)s du Concours qui, je n'en doute pas, savent qu'une responsabilité nouvelle leur échoit au moment où s'éteignent les derniers résistants et les derniers rescapés de l'enfer concentrationnaire. Le flambeau, alors que les commémorations du 80^e anniversaire sont sur le point de s'achever, est désormais entre leurs mains pour que la mémoire de ces hommes et de ces femmes ne sombre pas dans l'oubli et que les valeurs qu'ils nous ont transmises continuent longtemps à nous servir de repères. C'était le souhait que formulait Missak Manouchian, dans la dernière lettre à sa femme Mélinée, le 21 février 1944 : « Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté, de la paix de demain ! Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement ».

Laurent Héry
Président du Comité départemental du Prix 2025

LIBÉRER ET REFONDER LA FRANCE (1943-1945)



**Marc Bloch (1886-1944),
historien et résistant
Hommage national et
transfert au Panthéon
le 16 juin 2026**

Photo : DR

« Pas de liberté du peuple sans souveraineté du peuple, c'est-à-dire sans République » écrivait Marc Bloch en 1940 dans *L'Étrange Défaite*. L'immense historien affirmait par ces mots, au moment même où le régime de Vichy commençait à asseoir son emprise autoritaire sur une France dévastée et occupée, le caractère indissociable de la libération du pays et de sa refondation démocratique. Marc Bloch, engagé dans la Résistance en 1943, assassiné par la Gestapo le 16 juin 1944, avait compris dès 1940, en plein effondrement national, que la liberté ne pourrait être retrouvée qu'en étant réinventée. C'est tout le sens de l'action conduite par Jean Moulin qui, répondant à la mission que le général de Gaulle lui a confiée, parvient à unifier les mouvements de la Résistance intérieure dans la perspective du combat commun pour la Libération et fonde, le 27 mai 1943, le Conseil national de la Résistance (CNR) afin de préparer les indispensables réformes de l'après-guerre, aussi bien économiques et sociales que politiques. Pas de liberté sans République ! Cette affirmation de Marc Bloch, qui rejoindra Jean Moulin au Panthéon le 16 juin 2026, reflète l'état d'esprit des résistants. La lutte pour la Libération ne peut être séparée d'une refondation.

Le chemin vers la liberté

La guerre, en 1943, est à un tournant. Le débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, fait définitivement perdre au gouvernement de Vichy sa mainmise sur l'Empire colonial. Les troupes de la France Libre, devenue en juillet 1942 la France Combattante, reprennent avec les Anglo-Américains le contrôle du Maroc et de l'Algérie, puis se lancent aux côtés de l'armée d'Afrique commandée par le général Giraud à l'assaut de la Tunisie d'où elles repoussent en mai 1943 les forces du IIIe Reich. Durant ce temps la conférence interalliée d'Anfa, en jan-

vier 1943, prépare le prochain débarquement de Sicile et ouvre une période de négociations entre de Gaulle et Giraud qui aboutira, le 3 juin 1943, à un embryon de gouvernement français : le Comité français de Libération nationale (CFLN). En août 1943, la fusion de l'armée d'Afrique et des Forces françaises libres (FFL) renforce l'unité des troupes combattantes : l'armée française, dont les effectifs croissent avec la mobilisation des « pieds-noirs » et des « indigènes, est aussi mieux équipée grâce au soutien matériel américain. La création de la 2^e division blindée (DB) du général Leclerc, le 24 août 1943, illustre cette montée en puissance.

L'armée française, renforcée et modernisée, prend toute sa part aux combats d'Italie. Le corps expéditionnaire, placé sous les ordres du général Juin, débarque à Naples en novembre 1943 pour soutenir les Anglo-Américains et s'illustre au cours de rudes batailles, comme à Monte Cassino. La participation des troupes françaises à ces opérations est saluée par les Alliés qui reconnaissent dès lors pleinement le rôle joué par la France combattante. Ces troupes, en septembre 1943, étaient également intervenues en Corse à l'initiative du général Giraud pour épauler les résistants qui avaient lancé l'insurrection : l'île, libérée le 5 octobre 1943, accueille le général de Gaulle qui y rétablit aussitôt la légalité républicaine.

Dans le même temps, la Résistance intérieure s'unifie et se structure à travers tout le territoire national afin de préparer la Libération. L'action de Jean Moulin conduit les trois grands mouvements de la zone Sud à fusionner pour donner naissance en janvier 1943 aux Mouvements unis de la Résistance (MUR), tandis que les cinq principaux mouvements de la zone Nord, grâce aux efforts déployés par le colonel Passy et Pierre Brossolette, s'accordent en mars 1943 à coordonner leurs actions. La Résistance, en marche vers l'unité, doit faire face à une répression de plus en plus féroce. Les troupes allemandes, qui occupent entièrement le pays depuis novembre 1942, sont épaulées dans leurs basses œuvres par les séides du maréchal Pétain. Le durcissement de la répression menée par le régime de Vichy s'exprime notamment par la création, en janvier 1943, de la Milice : les hommes du sinistre Joseph Darnand coopèrent avec la Gestapo pour traquer les résistants, tout en multipliant les exactions antisémites. L'instauration du Service du Travail Obligatoire (STO) en février 1943 conduit de nombreux jeunes réfractaires à rejoindre les maquis qui commencent à prendre forme à travers le pays, en

premier lieu dans les zones forestières et montagneuses. C'est entre autres le cas du maquis du Vercors, dans les Préalpes, où des résistants commencent à se rassembler dès le début de l'année 1943. C'est aussi le cas du maquis des Glières, en Haute-Savoie, créé en janvier 1944 et organisé par le lieutenant Tom Morel. Ces maquis, aux effectifs variables, jouent un rôle décisif au moment des Débarquements.

La Libération du territoire

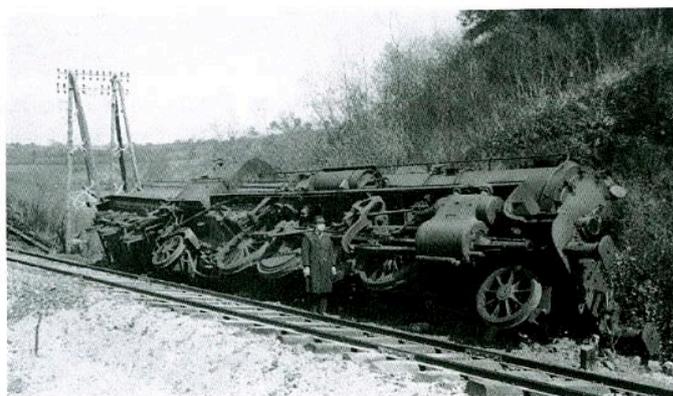
Les Alliés, à l'aube du 6 juin 1944, engagent l'une des plus importantes opérations militaires de l'histoire. Plus de 150 000 hommes s'élancent à l'assaut des plages de Normandie dans l'espoir d'y installer une première tête de pont, point de départ de la reconquête et de la Libération de l'Europe. Ils parviennent à prendre pied sur le sol de France, en dépit des fortifications du mur de l'Atlantique puissamment renforcées par le maréchal Rommel. De nombreux Français prennent part à cette bataille suprême, sur mer et dans les airs. Parmi eux se trouvent notamment les 177 hommes du commando formé par Philippe Kieffer, dont plusieurs Finistériens. Mais c'est en Bretagne, à Plumelec, que périt dans la nuit du 5 au 6 juin le premier combattant français, le caporal Émile Bouétard, parachutiste du *Special Air Service* (SAS), qui devait rejoindre le maquis de Saint-Marcel. Le déclenchement de l'opération *Overlord*, annoncé à la Résistance par les messages codés de la radio britannique (BBC), s'accompagne du passage à l'action des différents réseaux pour désorganiser les troupes allemandes et entraver leur riposte. Les multiples sabotages, surtout ferroviaires, paralysent en partie l'ennemi tandis que les maquis, alimentés en armes par les parachutages alliés, voient affluer les volontaires prêts à en découdre contre l'occupant honni. C'est ainsi que se constituent, dans le Finistère, de nombreux maquis qui joueront un rôle essentiel dans la Libération du département, comme celui de Kergoff, par exemple, sur la commune de Tréouergat.



Émile Bouétard (1915-1944), parachutiste SAS de la France Libre, originaire de Pleudihen-sur-Rance (Côtes-d'Armor), mort à Plumelec le 6 juin 1944
Photo : DR

La guérilla généralisée lancée par les maquisards se heurte à une impitoyable répression : les résistants armés, unifiés depuis le 1^{er} février 1944 au sein des Forces françaises de l'Intérieur (FFI), sont considérés par l'armée allemande

comme des francs-tireurs et exécutés. Les populations civiles, plongées au cœur des combats, n'échappent pas à la vindicte des nazis qui multiplient les mesures de représailles. La liste des victimes de cette stratégie de la terreur est longue, comme à Oradour-sur-Glane où 643 villageois sont assassinés par les SS de la division Das Reich le 10 juin 1944, ou à Maillé, en Indre-et-Loire, où 124 personnes sont effroyablement tuées le 25 août 1944. Le Finistère n'est pas épargné par ces atrocités : 43 civils sont massacrés à Gouesnou, d'autres encore sont exécutés à Plouvien et Saint-Pol-de-Léon. Dans le même temps, le rythme des déportations s'accélère : des convois chargés de milliers de résistants partent, à l'été 1944, vers les camps de concentration et des milliers de juifs, victimes jusqu'au bout de la haine raciale du régime hitlérien, sont déportés vers les centres de mise à mort.



L'action de la Résistance : déraillement d'une locomotive dans le Sud-Finistère

Source : Archives municipales de Quimper 20 Fi 12-10 collection Alain Le Grand

Les Alliés débarqués en Normandie, après avoir libéré Bayeux le 7 juin 1944, sont freinés dans leur progression par la résistance acharnée des unités allemandes : la prise de Caen est retardée. La situation ne se débloque qu'en juillet avec la percée d'Avranches qui ouvre à la 3^e armée américaine la route de la Bretagne. Rennes et Fougères sont libérées le 4 août. Le même jour, le colonel Berthaud entre dans Quimper avec ses FFI. Les résistants libèrent Carhaix le 7 août et les Américains, le lendemain, entrent dans Morlaix. La percée d'Avranches permet aussi d'envisager de marcher vers Paris. C'est ce que fait la 2^e DB du général Leclerc qui, après avoir pris pied début août sur les plages normandes, s'élanche en direction d'une capitale en pleine insurrection et y fait son entrée le 25 août 1944. À l'intérieur du Romilly, premier char à entrer dans Paris en ce jour historique, se trouvent deux jeunes Finistériens : François Jaouen, de Lampaul-Ploudalmézeau, et Pierre Coatpéhen, du Relecq-Kerhuon. La libération s'accompagne de la volonté de mettre en place, très rapidement, de nouvelles autorités. Le général de Gaulle, qui est depuis le 3 juin 1944 à la tête du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF, qui remplace le CFLN), se rend à Bayeux le 14 juin et confie au Commissaire de la République qu'il vient de nommer, François Coulet, le

soin de rétablir en Normandie la légalité républicaine. De Gaulle, présent à Paris dès le 26 août, descend triomphalement les Champs-Élysées et multiplie les gestes visant à restaurer la souveraineté française. Il s'agit, en agissant vite, de mettre en échec le projet américain d'AMGOT qui visait à doter la France d'un gouvernement militaire allié.



Le Romilly, 1^{er} char entré dans Paris le 25 août 1944, et son équipage : François Jaouen, de Lampaul-Ploudalmézeau, premier à gauche - Pierre Coatpéhen, du Relecq-Kerhuon, dernier à droite

Source : Pierre Coatpéhen, *J'étais dans le char historique, Saint-Thonan, Cloître Imprimeurs, 2004*

Au moment où les Parisiens fêtent la liberté retrouvée, les troupes françaises débarquées le 15 août 1944 sur les côtes de Provence dans le cadre de l'opération *Dragoon* mènent d'intenses combats à Toulon et Marseille où les FFI ont lancé l'insurrection. Du littoral provençal, totalement libéré le 29 août, la 1^{re} armée du général de Lattre de Tassigny s'engage dans la vallée du Rhône, libère Lyon début septembre et fait, le 12 septembre, sa jonction avec la 2^e DB en Bourgogne. Plus au Nord, les Alliés progressent aussi : les villes de Lille, Boulogne et Calais sont délivrées de l'occupation allemande en septembre. En novembre, la 2^e DB entre dans Strasbourg, fidèle au serment qu'elle avait prêté en mars 1941 à Koufra. De vastes portions du ter-



Jonction de la 1^{ère} DFL et de la 2^e DB à Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) le 12 septembre 1944

Source : *Lettre de la Fondation de la Résistance*, n° 74, septembre 2013, p. 16-17

ritoire sont, en l'absence des Alliés, directement libérées par les FFI qui parviennent à infliger des pertes sévères aux troupes allemandes battant en retraite : c'est notamment le cas dans le Sud-Ouest et le Massif central. Ces FFI jouent aussi un rôle actif sur le littoral atlantique : ils épaulent les Américains qui assiègent Brest, du 26 août au 18 septembre 1944, et assurent la garde des poches que les garnisons allemandes, solidement retranchées, comme à Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle, tiendront entre leurs mains jusqu'à la reddition finale du IIIe Reich, les 8 et 9 mai 1945.

La refondation du pays

La Résistance n'a pas attendu que le pays soit totalement délivré de la botte nazie pour penser l'après-guerre. La réflexion sur les modalités de la reconstruction économique, sociale et politique, s'est engagée bien en amont au sein des divers mouvements de la Résistance intérieure ou des organismes créés par la France Libre. La mission confiée par le général de Gaulle à Jean Moulin, prolongée par ses successeurs à la tête du CNR, témoigne de cette préoccupation : le CNR, qui regroupe des représentants des principaux mouvements de la Résistance intérieure, des partis et des syndicats, parvient au terme de plusieurs mois de négociations à élaborer un programme commun établissant la liste des réformes à entreprendre dès la Libération. Ce programme, adopté à l'unanimité le 15 mars 1944, reprend des propositions préalablement abordées au sein du Comité général d'études, faisant lui-même suite au Comité des experts mis en place dès juillet 1942 par Jean Moulin. Le programme, paru dans la presse clandestine sous le titre « Les Jours Heureux », pose les fondements de la refondation du pays : retour à la démocratie, rétablissement des libertés, nationalisation des moyens de production, planification économique, sécurité sociale...

Cette refondation démocratique est au cœur des nombreuses ordonnances adoptées en 1944, comme celle du 21 avril qui institue le vote des femmes ou celle du 9 août qui abroge toutes les lois adoptées par le régime de Vichy après le 16 juin 1940. Il s'agit, par ces textes, de renouer avec les principes et les valeurs de la République. La condamnation de Vichy prendra aussi une forme judiciaire avec la traduction, devant la haute cour de justice, de Pierre Laval et du maréchal Pétain à l'été 1945.

Le GPRF, dont l'existence n'est reconnue par les Alliés que le 23 octobre 1944, est confronté à de multiples défis. Il doit, tout en poursuivant la guerre, restaurer l'ordre dans les zones libérées et imposer son autorité. De Gaulle, pour accomplir cette tâche, nomme des Commissaires régionaux de la République issus de la France Libre. Ces hommes, qui font office de préfets, incarnent le retour à la légalité républicaine. Ils doivent composer dans les régions avec les Comités locaux de Libération issus de la Résistance intérieure qui ont, à l'été 1944, pris le contrôle de la plupart des municipalités. Il leur faut canaliser les violences qui s'expriment dans les villes et les campagnes : 9 000 collaborateurs sont sommairement exécutés et 20 000

femmes sont tondues dans les mois qui entourent la Libération. Ils doivent apaiser les rancœurs en substituant à l'épuration sauvage, spontanée, une épuration légale. Ce retour à l'ordre passe également, conformément à la décision prise par le GPRF le 28 octobre 1944, par le désarmement des milices patriotiques, d'obédience communiste, et par l'intégration des FFI dans l'armée régulière dès septembre 1944. La tâche des Commissaires de la République consiste enfin à relancer l'appareil économique et la production, à assurer le ravitaillement des Français durement touchés par les pénuries alimentaires.

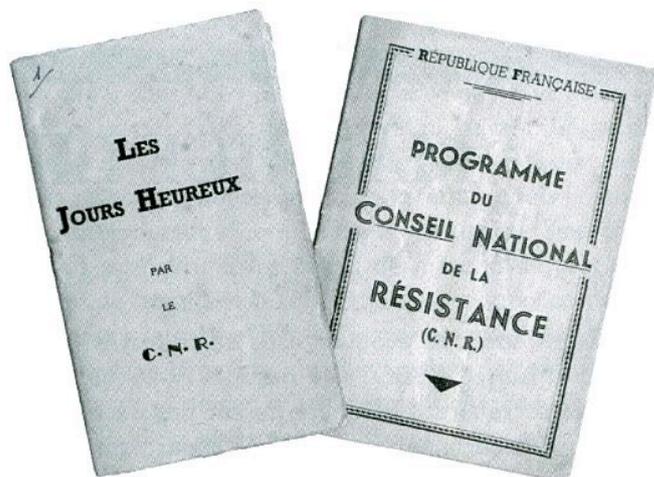


Membres du bataillon FFI de Ploudalmézeau

Source : Jacques André, *Le bataillon FFI de Ploudalmézeau*, Brest, 2003, p. 76

Les défis à relever sont immenses : un huitième de la population se retrouve sans logis du fait des destructions, 60 % des voies ferrées sont hors d'usage et presque tout le réseau routier doit être réparé. Il faut déblayer les ruines, déminer, reloger les habitants dans des baraquements provisoires. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à l'œuvre, dès novembre 1944, s'attelle à rebâtir le pays. C'est cette France émergeant des décombres que retrouvent, après plusieurs mois ou plusieurs années d'absence, des centaines de milliers de personnes : prisonniers de guerre libérés des stalags, déportés politiques et raciaux de retour de l'enfer concentrationnaire, travailleurs volontaires de la relève ou requis du STO, militaires progressivement démobilisés à mesure que cessent les combats. Tous aspirent à retrouver une place dans la société et tentent, avec plus ou moins de facilité, de reprendre le cours d'une vie normale. Une nouvelle page s'écrit pour la France et pour eux, comme en témoigne Alexis Le Gall, combattant de la 1^{re} DFL, dans son autobiographie : « Depuis près de cinq ans, j'ai vécu l'aventure du risque et de la mort. Une autre aventure va bientôt commencer : celle de la vie ».

Laurent HÉRY



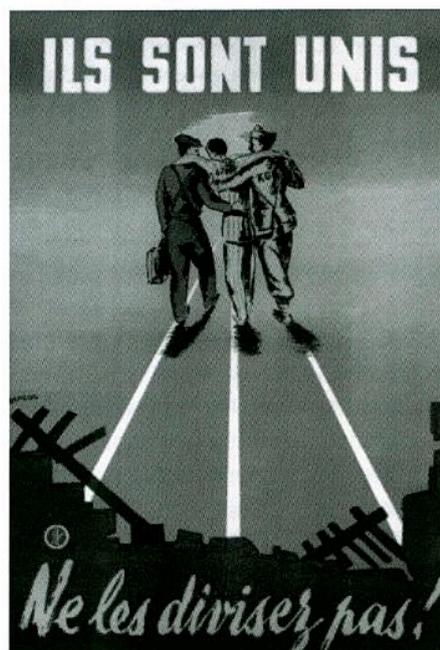
« Les Jours Heureux », programme d'action du Conseil national de la Résistance, adopté le 15 mars 1944

Photo : Collection Maurice Bleicher



Les ruines de Brest à la Libération, 1944

Photo : DR



Le retour des absents (prisonniers de guerre, déportés, travailleurs du STO) Affiche de 1945

MAURICE LIÉBOT (1919-2019)

Nous avons souhaité évoquer dans ce palmarès la Mémoire de Maurice LIÉBOT (17 mars 1919-26 juin 2019). Infatigable secrétaire du Comité durant des décennies, il collectait chaque année des dizaines d'ouvrages offerts aux lauréats et à leurs professeurs. Musicien de talent, il accompagnait les temps solennels de la distribution des Prix; nous gardons tous le souvenir de ces moments où François MOAL et lui, à l'unisson, entonnaient le Chant des Marais, eux les deux déportés survivants des camps de la mort nazis et japonais.

En 2012, Maurice avait préparé un projet d'article mais, submergé par les terribles souvenirs ressurgis de son passé, il n'avait pas souhaité de publication. Nous remercions ses fils qui ont autorisé l'insertion de ce témoignage dans notre brochure annuelle; ils nous ont apporté des pages, nouvelles pour nous, de la vie de leur père.

Angers, « l'entre-deux-guerres », Maurice et son frère Robert poursuivent leurs études à l'École Primaire Supérieure (EPS) tout en participant à l'Harmonie paroissiale. Maurice est déjà à la clarinette... À sa sortie de l'EPS, Maurice est admis au Conservatoire National de Musique d'Angers où il obtient un premier prix de clarinette. À 18 ans, le temps du service militaire venu, il doit s'engager pour trois ans, condition pour intégrer la Musique des Équipages de la Flotte. Il rallie l'Indochine et se retrouve à Haïphong embarqué sur le croiseur amiral, le *Lamotte-Picquet*, aux côtés des 17 musiciens de la musique de bord. Commence alors une aventure extraordinaire pour le jeune marin: l'Indonésie, les Philippines, Shanghai, Hong Kong...

15 juin 1940, son frère Robert, sous-lieutenant au 14^e Régiment de Tirailleurs Algériens, est tué sur le front. Maurice n'apprendra son décès que trois années plus tard.

15 août 1940, à la suite des accords d'armistice, Maurice est débarqué et doit signer un engagement dans les forces de Sécurité. Admis dans la Police en février 1942, il est très vite muté au Cambodge, à Phnom-Penh, car son supérieur à qui il avait commencé à apprendre la clarinette ne voulait pas se séparer de son professeur de musique...

À Phnom-Penh, Maurice est affecté au commissariat du marché central, chargé en particulier de surveiller les déplacements des troupes japonaises dans la capitale.

Il est arrêté le 10 mars 1945 sur les marches de la mairie de Phnom-Penh où il allait se marier.

RÉCIT DE MAURICE LIÉBOT - LA DÉPORTATION DES FRANÇAIS EN INDOCHINE PAR LES JAPONAIS

Le récit de la déportation sur tout le territoire de l'Indochine nécessiterait de trop nombreuses pages dans notre Palmarès et je n'évoquerai que la déportation des Français du Cambodge dans le camp de Paksong au Laos, ainsi que leur détention dans les cellules de la « Kempétaï », la police politique des Japonais, sans entrer dans trop de détails. Mais la déportation dans les autres camps a été également pratiquée avec la même sauvagerie par la soldatesque nippone, dans les cellules des prisons et autres lieux de détention, à Phnom-Penh au Cambodge, à Saïgon au Sud Vietnam, à Thatkek, Vientiane ou Paksé au Laos, à Vinh, Nam-Dinh ou Hanoï au Nord-Vietnam.

Un peu d'Histoire

La déportation de Français se trouvant en Indochine lors de la Seconde Guerre mondiale est peu connue. Les survivants sont rares puisqu'il faut remonter au coup de force de l'armée nippone du 9 mars 1945, il y a donc 67 ans. Les troupes japonaises envahirent l'Indochine française en 1942, ayant ainsi la libre circulation de leur armée sur tout le sol indochinois.

Le coup de force du 9 mars 1945

Ce sont les graves revers essuyés par les Japonais dans le Pacifique qui ont incité Tokyo à passer sans plus tarder à l'action finale de son objectif: s'assurer de la maîtrise de l'Indochine et éliminer toute trace de l'administration française. Dans la nuit du 9 au 10 mars 1945, il y eut des nids de résistance et on peut citer, entre autres, celui plus connu du général Lemonnier à Lang-Son (Nord-Vietnam) qui refusa de déposer les armes et fut décapité au sabre avec ses adjoints, tandis que la garnison était anéantie. Deux autres généraux, Sabatier et Alessandri, réussirent à passer en Chine avec leurs unités en livrant combat. Sur tout le territoire, presque tous les hommes furent arrêtés, emprisonnés et dans les jours qui suivirent, plus de deux mille civils et militaires furent assassinés ainsi que plus de mille autochtones.

Arrestation

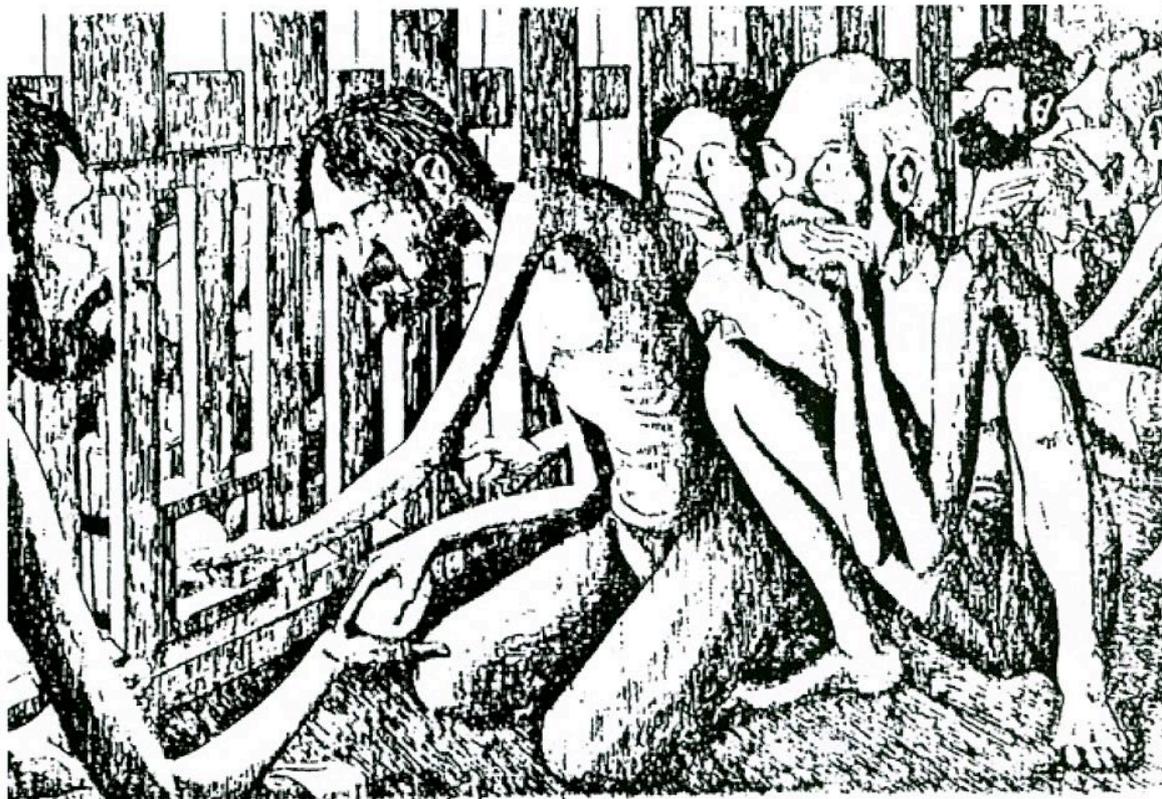
Chaque déporté a son histoire personnelle et connaît les motifs de son arrestation. J'étais à Phnom-Penh, au Cambodge, depuis plusieurs années avant le 9 mars 1945 et mes activités furent connues des agents de la « Kempétaï »,

aidés par ceux que nous appelions des « Japonais locaux ». La « Kempétaï » était la police politique japonaise dont les méthodes égalaient largement en raffinement de cruauté celles de la Gestapo. Je fus arrêté le 10 mars à 10 heures alors que je devais me marier ce même jour à 11 heures...

Séjour en cellule et interrogatoires

Au siège de la « Kempétaï », vaste maison et dépendances à l'étage où ont lieu les interrogatoires. Au rez-de-chaussée, quatre cellules avec de gros barreaux en bois sur une face. On y entre par une trappe au niveau du sol. Dix mètres carrés environ et nous sommes six occupants avec pour tout mobilier une jarre à sucre pour faire nos besoins : ni

eau, ni papier. Trois boules de riz par jour, deux centimètres de « thé » dans une boîte de conserve qu'il faut boire vite pour passer la boîte de conserve au suivant. Le gardien japonais désigne avec sa mitrailleuse celui qui doit sortir par la trappe et monter à l'étage. Je ferai six fois le voyage. Nu, l'interrogatoire commence à genoux sur une tringle de bois triangulaire, les coups de manche de pioche ou de nerf de bœuf sur la tête et le dos, le supplice de l'eau et toujours le même refrain : « avoue, avoue ». Je resterai un mois dans la cellule, couché à même le sol près de la jarre à sucre et de son odeur pestilentielle : j'y laisserai une dizaine de kilos. Mais pourquoi suis-je sorti avec un compagnon de cellule ? Sans doute pour libérer deux places.



Une antichambre de la mort de la « Kempétaï » de Phnom-Penh : « Trois fois par jour, une boule de riz de la grosseur d'une orange est jetée aux prisonniers » - Dessin d'un ancien déporté, reproduit dans René Pujade, Cours martiaux, Indochine 1940-1945, Paris, éd. La Bruyère, 1997. René Pujade a été arrêté par les Japonais le 17 mars 1945.

En route pour le camp de concentration de Paksong

Nous sommes conduits à la caserne française Beylié où sont regroupés des civils français et beaucoup de militaires. Un premier convoi d'une centaine de détenus a déjà quitté la caserne, direction inconnue. Un deuxième convoi est organisé quelques jours plus tard et nous embarquons sur une chaloupe à moteur assurant le transport du fret sur le Mékong. Notre embarcation pleine à ras bord prend la direction du Nord ; nous allons donc remonter le Mékong. Deux jours plus tard, débarquement à Kratié au Cambodge. Est-ce la fin du voyage ? Non, seulement une semaine en prison et réembarquement. Mais en amont de

Kratié, le franchissement des rapides nécessite le déchargement total de la chaloupe que nous retrouverons après une marche de vingt-cinq kilomètres sur la berge du fleuve. Nouvelle remontée à bord, épuisés. Le terminus fluvial se fera à Paksé, ville que nous savons situer : nous sommes donc au Laos, après 21 jours de tribulations.

Un groupe reste à Paksé où les conditions de vie seront identiques à celles de Paksong. Ce nom nous est inconnu (il s'agit d'un village situé sur le plateau des Bolovens). En route pour le camp et une première marche de vingt kilomètres dans la journée, repos pour la nuit couchés sur le bord de la route. Au lever, il nous reste encore dix-neuf kilomètres à parcourir avant de retrouver ceux qui ont

quitté Phnom-Penh avec le premier convoi. Des paillotes nous attendent et nous dormons sur des lattes en bois. Les travaux forcés commencent, de sept heures à dix-neuf heures. Nous devons construire une route et un pont sur la rivière. Les japonais font sauter à la dynamite d'énormes blocs de pierre que nous devons transformer en cailloux à l'aide d'une masse. La paume des mains est vite ensanglantée. En plus de ces travaux de cantonnier, il faut récupérer les troncs d'arbres abattus par les Japonais de l'autre côté de la rivière et les ramener sur la rive, en nageant. L'emploi du temps est invariable et la pitance est maigre. Les Japonais nous reprochent de ne pas travailler assez vite mais nous sommes épuisés, reclus de fatigue et souvent malades. La gale atteint nombre de déportés : j'en fais partie. Combien de temps allons-nous pouvoir tenir ? Et

comment ne pas penser à celles et à ceux que nous avons laissés à Phnom-Penh qui ignorent tout de notre sort ? Comment ne pas penser au massacre des Chinois par les Japonais à Nankin (Chine) où les femmes furent utilisées comme « femmes de repos » ?

Le 17 août l'interprète japonais devenu plus communicatif nous annonce que les Américains ont lancé deux bombes sur le Japon et que la guerre est finie. Nous sommes surpris et incrédules car nous avons continué à casser des cailloux et poser des piles du pont. Le 26 août il pleut à torrent et nous prenons la route vers Paksé, à trente-neuf kilomètres. Embarquement sur la chaloupe et nous descendons le Mékong avec ses rapides, débarquement, marche à pied et réembarquement.

Je réussis à m'évader en arrivant à Phnom-Penh : repris et ramené à bord direction Saïgon où tous les déportés sont regroupés dans une caserne, toujours sous la garde des Japonais. Je m'évade deux jours plus tard mais en raison de la révolte Vietminh, je ne pourrai rejoindre Phnom-Penh qu'après maintes aventures fin septembre. Je puis alors penser à mon mariage.

Conclusion

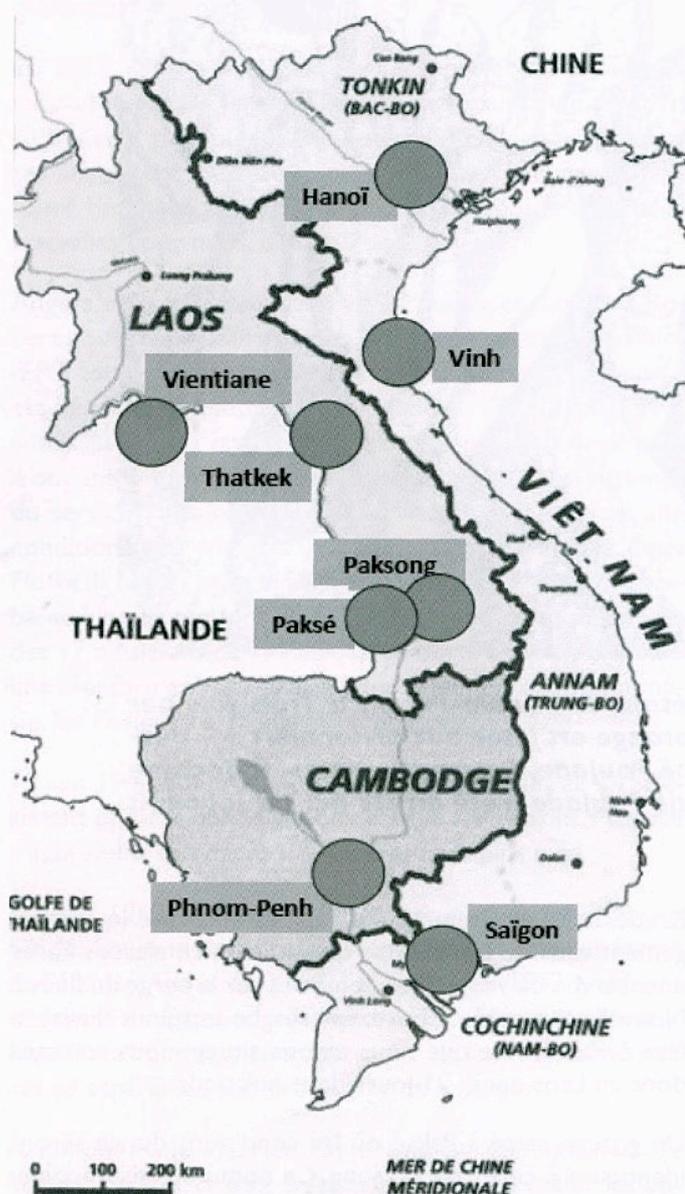
En 1946 et 1947 le Tribunal militaire français se tint à Saïgon pour juger les criminels de guerre japonais et je fus, comme d'autres déportés, cité comme témoin. Trois officiers, cinq sous-officiers et deux gardes de la « Kampétaï » seront jugés et exécutés. Trente autres furent condamnés à la réclusion à vie.

Je termine ce court récit en ayant une pensée particulière pour mon ami Berri décapité au sabre avec plusieurs de ses compagnons, à Thatkek au Laos.

Maurice LIÉBOT

À son retour de captivité, Maurice poursuivra sa carrière policière d'Inspecteur et de Commissaire jusqu'en 1960. Le Cambodge, c'est aussi le début d'un long séjour (1942-1974) consacré à la découverte de la musique traditionnelle khmère. Le roi de l'époque, Norodom Saramarit, lui demande de lui apprendre le saxophone... Son fils, le roi Norodom Sihanouk lui demande de participer à la création de la Faculté de Musique et de diriger l'orchestre symphonique du Cambodge. En 1990, le professeur Maurice LIÉBOT retournera à Phnom-Penh pour une mission d'un mois afin de relancer la Faculté de Musique : à l'aéroport, plusieurs de ses anciens élèves devenus ministres l'accueilleront avec des fleurs. Les dernières paroles que Maurice a prononcées, la veille de sa mort à Douarnenez, furent en langue khmère...

Biographie rédigée par Alain MÉLÉARD,
Président du Comité 2007-2022



Les camps de concentration en Indochine, du Sud au Nord : Saïgon (Sud-Vietnam), Phnom-Penh (Cambodge), Paksé, Paksong, Thatkek, Vientiane (Laos), Vinh, Hanoï (Nord-Vietnam)



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours National de la Résistance et de la Déportation 2025

LISTE DES LAURÉAT(E)S

- Les devoirs sélectionnés pour être présentés au Jury National sont précédés de la lettre (N)
- Les devoirs sélectionnés pour être présentés au Jury Académique sont précédés de la lettre (A)
- Les devoirs ayant obtenu une mention spéciale du Jury Départemental sont précédés des lettres (MS)

CATÉGORIE DES DEVOIRS INDIVIDUELS

a/ Devoirs individuels - Collèges

(N) Mayalen STEPHAN

(A) Matheo BACQUE

(MS) Maïwenn THIMOLEON

(MS) Dunvel LE FUR

Hripsime RHAZARIAN

Léonie HERLEDANT

Tudi BEAUDOU

Ophélie LECOEUVRE

Anaïs KERLOGOT

Oscar L'HOSTIS

Chloé MENEZ

Thibault BACHELARD

Collège Édouard Quéau, Ploudalmézeau

Collège Saint-Louis, Châteaulin

Collège La Mennais – Cap Sizun, Pont-Croix

Collège de l'Aulne, Châteauneuf-du-Faou

Collège Brizeux, Quimper

Collège Saint-Blaise, Douarnenez

Collège La Tour d'Auvergne, Quimper

Collège Brizeux, Quimper

Collège de l'Aulne, Châteauneuf-du-Faou

Collège Saint-Pol-Roux, Brest

Collège Kerzourat, Landivisiau

Collège Victoire Daubié, Plouzané

b/ Devoirs individuels – Lycées

(N) Augustin ROCHAIS

(A) Jeanne MESLET

(MS) Léonard BAUDRY—SCHERER

(MS) Lucile COHEN

(MS) Gaël BRAULT

Léna LE MEUR

Margot GUYOT-SIONNEST

Martin DARE

Pauline MENARD

Soline FAVE

Valentine SALMON

Lycée Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer

Lycée de l'Iroise, Brest

Lycée Sainte-Thérèse, Quimper

Lycée Brizeux, Quimper

Lycée Saint-Blaise, Douarnenez

Lycée Brizeux, Quimper

Lycée Pierre Guéguin, Concarneau

Lycée Naval, Brest

Lycée Saint-Louis, Châteaulin

Lycée Amiral Ronarc'h, Brest

École des Mousses, Brest

CATÉGORIE DES TRAVAUX COLLECTIFS

a/ Travaux collectifs - Collèges

(N) Lucas ANDRE, Victor ANDRIEU MARTIN, Gabrielle BIGOT-URBES, Elana BRITTO, Louenn BRULEY, Lucie CADIOU, Angelina CONDETTE—SUIGNARD, Tudy DANIEL, Eglantine DUFOURD, Enzo DUIGOU, Marie-Lou DUTOUQUET, Lou GOURDEL, Pierre-Max HERBAUD, Eloane HESDIN, Noham JOUANNY, Liam LABAT, Youënn LE GALL, Valentine LEPORCQ, Maïwenn LOUBOUTIN, Stephanna PERTHUIS, Loukas PIETERS, Blandine ROSTRENNE, Ingell SAUTRON, Morgane SUEUR—MERLIER, Margaux SUIGNARD, Elouen TUDAL, Suzie URCHULOTEGUI, Collège Jean Moulin, Châteaulin

(A) Louise COURBET ROUQUAUD, Léonie HERLEDANT, Lenzo LE LAY-SIRVIN, Collège Saint-Blaise, Douarnenez

(MS) Cassandre MASUREL-GOTCHAUX, Aël TORRES CARDOSO—SENANT, Collège Sainte-Thérèse, Quimper



ACADÉMIE DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

(MS) Solenn LEROUX, Malak AL-HARIRI, Elina STALIN-CARIOU, Alana GIL QUIDELLEUR, Collège Camille Vallaux, Le Relecq-Kerhuon

Mona JEFFREDO, Anna LE GALL, Collège Brizeux, Quimper

Matei BADIC, Capucine BATHANY-SUSIARJO, Arthur CATARD, Louise CLORENNEC-BEUZIT, Pauline FOUCHER, Pierre GARETIER, Charlotte LEZE, Inès LIMA-CAER, Eloi LOUBOUTIN, Cloé POUPART, Hortense RAJOU, Clémence RALEC, James TERRAUX, Collège Sainte-Anne, Brest

Loris BARBIER, Elias BIZIEN-NABAH, Titouan BOUILLONNEC, Théo COLLETER, Lili-Rose GUENAN, Vincent GUILLERM, Gabin KERDILES-ABGRALL, Morgan LE FLOCH-GOMEZ, Ruben LE SCORNET, Robin PRIGENT, Louann QUERE, Ewen ROUSSEAU, Léna SCOTTO DI UCCIO, Bastien TAOC, Abigaëlle TITCHO, Coline VERNET, Malie VUILLEMENOT, Collège du Château, Morlaix

Gaspard BUISSON, Malo JEGOU, Ilan MORVAN, Collège des Monts d'Arrée, Plouneour-Ménez

Alexis BAILLET, Louis BIZERAY, Noé BOUCHER-CHAPUY, Lénie BRISSET, Léa COTTENCEAU, Georgina DE MAROTTE DE MONTIGNY, Amélie DERRIEN, Léa DESTOR, Lilou EVEILLARD, Yaël FOUQUET, Gaspard GOUPIL, Damien GOURMELEN, Gauthier GOURMELEN, Méline HIMEUR, Maleo KIMMEL, Tilio LE DAIN-ROLLAND, Léa LEDOUX, Lila LUCAS, Billie PELAY-LOPEZ, Eliott PEULVEY, Eva RENOU, Bianca-Marie REYNARD, Jack SOWDEN, Tessa BENAIS-CLERIN, Timoté BROENNEC, Marianne BROSSET, Joséphine CAPELLE, Valentin CASCELLA, Tristan DE LA VILLE FROMOIT, Quentin DERRIEN, Léana DULIEGE-DEBARD, Chloé ENGEL, Lucas EUDO, Timéo FURIC, Rose LACAZE, Armel LANGRAND-LAVERDURE, Paul LE BLOA, Herlé LE GALL, Maël MAZEAU, Fanch MENESGUEN, Satine MENEZ-SEVELLEC, Clément PAVIS, Inaya QUEFFELEC, Nahla ROUDAUT, Flavie TANGUY, Ilan TRETOUT, Louann WAROQUEAUX PLOUZENNEC, Collège Sainte Jeanne d'Arc, Crozon

b/ Travaux collectifs – Lycées

(N) Lucile COHEN, Louna SCHÖLL, Lycée Brizeux, Quimper

(A) Ewen BERNARD, Basilio BERNATAS, Jeanne BESNARD-CARIOU, Maé BIGER, Eliott BONIS, Enora CAOUISSIN, Jeanne CAYEUX-GARNIER, Candice CORDEIRO, Nora DEGE, Marlene DELAUNE, Inès DROUMAGUET, Ysaure FLAMANT, Lilou GOSSE, Swann HENNEQUIN, Lorena KERVAREC, Hubert LALUC-BELLE, Célimène LAURENT, Emmy LE BESCOND, Gabin LE BOT, Aziliz LE BRAS-HENNETON, Ywen LE CORRE-LE BERRE, Nina LE FLOCH, Eloïse LE GOFF, Emma-Soleil LE FLOCH, Philine LESAGE, Matahi OLPHE-GALLIARD, Lili-Violette PENIN, Agathe PIRIOU, Noé PORIEL-FOUQUET, Awen ROBIN, Lycée Jean-Marie Le Bris, Douarnenez

(MS) Emma HUON, Henri JEAN, Isaack KINGUE PENSY, Samuel LARDEUX, Maëlie LE MOULLEC, Juliette LEPITRE, Jade Lin MORDELET-LIO, Anais PINOTEAU, Théophile PROUST-LABBE, Jade ROUAULT, Pierre-Alain WESTER, Lycée Notre-Dame du Mur, Morlaix

(MS) Juliette BEDEL-BARRAT, Nell DERNY, Lycée Pierre Guéguin, Concarneau

(MS) Hadriel BROUSSEAU, Jonathan DAVID, Lycée Sainte-Thérèse, Quimper

Gaël BRAULT, Ewen GRANDJEAN, Matteo LOZACHMEUR, Lycée Saint-Blaise, Douarnenez

Djyléane COUF, Amandine CURUNET, Lycée Saint-Joseph Kerustum, Quimper

Clémence BERRIET, Louise CARPIER, Lycée Naval, Brest

Hugo ABILY, Thibault ANNEZO, Victor BASSET, Corentin BOURGE, Shannon BOURHIS, Ewen CARVAL, Rozenn CORDIER, Wendy ECK, Esteban GOULVEN, Lana GOURVELLEC, Rose HILPERT, Anaïs JEGOU, Gurvan LE BOULAIRE, Pierre LE DELLIOU, Lise LE GALL, Eugénie LE MOËN, Ilona LE SAOUT, Hippolyte LEVESQUE, Enzo MALDONADO-QUEVEDO, Agathe MARCHAND, Lucie MARCHAND, Morgan MARX, Simon MAZE-BEGEL, Dimitri MOREL, Rozenn PIQUET, Ewan QUILEZ-DUMAS, Anna RIOU, Mathias SILVESTRE, Elina TERRIER, Evan JANVIER, Eloann CATHERINE, Olwenn CATHERINE, Lilwenn GERARD-SEZNEC, Youna SOUFFEZ, Lycée de Kerneuzec, Quimperlé

Léo BONNOT, Lina CAMPS CANDIDO, Lenny Ann COUDRE, Yoana FANTANO, Jules FLOCH, Lilou DE SOUSA, Mark FORSTER, Malou JUMEL, Anatole OLLIVIER, Robin SAUTREL, Mickaël AZEMARD BORDET, Maël AUDINET, École des Mousses, Brest

• **PRIX DE LA RÉSISTANCE**

Augustin ROCHAIS Lycée Paul Sérusier, Carhaix-Plouguer

• **PRIX DE LA DÉPORTATION**

Mayalen STEPHAN Collège Édouard Quéau, Ploudalmézeau

• **PRIX DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL**

Jeanne MESLET Lycée de l'Iroise, Brest

• **PRIX DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Matheo BACQUE Collège Saint-Louis, Châteaulin

• **PRIX DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Léonard BAUDRY—SCHERER Lycée Sainte-Thérèse, Quimper

• **PRIX DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES**

Maiwenn THIMOLEON Collège La Mennais – Cap Sizun, Pont-Croix

• **PRIX DE LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE**

Lucile COHEN Lycée Brizeux, Quimper

• **PRIX DES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE**

Dunvel LE FUR Collège de l'Aulne, Châteauneuf-du-Faou

• **PRIX DES FAMILLES DE**

COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

Gaël BRAULT Lycée Saint-Blaise, Douarnenez

• **PRIX DES AMIS DE LA**

FONDATION DE LA RÉSISTANCE

Hripsime RHAZARIAN Collège Brizeux, Quimper

• **PRIX DES PUPILLES DE**

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Léna LE MEUR Lycée Brizeux, Quimper

• **PRIX DE L' ASSOCIATION DES ANCIENS**

COMBATTANTS ET AMIS DE LA RÉSISTANCE

Léonie HERLEDANT Collège Saint-Blaise, Douarnenez

• **PRIX DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS**

COMBATTANTS

Margot GUYOT-SIONNEST Lycée Pierre Guéguin, Concarneau

• **PRIX DU SOUVENIR FRANÇAIS**

Tudi BEAUDOU Collège La Tour d'Auvergne, Quimper

• **PRIX DES MUSÉES NATIONAUX**

DE LA RÉSISTANCE

Pauline MENARD Lycée Saint-Louis, Châteaulin

• **PRIX DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS**

D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Ophélie LECOEVRE Collège Brizeux, Quimper

• **PRIX DE L'ASSOCIATION « AUX MARINS »**

Martin DARE Lycée Naval, Brest

• **LES COUPES D'ÉTABLISSEMENT SONT ATTRIBUÉES**

*LYCÉES: Lycée Jean-Marie Le Bris, Douarnenez ;
Lycée Notre-Dame du Mur, Morlaix*

*COLLÈGES: Collège Saint-Blaise, Douarnenez ;
Collège Jean Moulin, Châteaulin*

• **LE DRAPEAU DES LYCÉES ET COLLÈGES
est attribué au Collège-Lycée Saint-Louis, Châteaulin**

THÈME NATIONAL 2026
**« LA FIN DE LA SHOAH ET DE L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE NAZI.
SURVIVRE, TÉMOIGNER, JUGER. (1944-1948) »**

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER

Le Conseil d'administration des Amis du musée des Beaux-Arts de Quimper a souhaité rappeler l'un des aspects peu connus de l'activité de Jean Moulin quand il était Sous-Préfet de Châteaulin. Notre musée conserve en effet dans ses réserves une centaine de ses œuvres, prises souvent sur le vif des Pardons ou exprimant divers aspects de sa sensibilité artistique.

On sait, par ailleurs, que ce goût pour les Beaux-Arts fut pour lui, lors de l'Occupation, une de ses « couvertures » quand il ouvrit une galerie d'art, usant du nom de Romanin. Il nous a semblé important de ne pas laisser oublié cet aspect, et surtout de le faire partager et connaître des plus jeunes. C'est la raison pour laquelle les Amis du musée des Beaux-Arts ont décidé de créer un Prix annuel Jean Moulin. A cet effet, nous nous sommes rapprochés des organisateurs du Concours de la Résistance et de la Déportation, sous l'autorité de Madame la Directrice Académique, pour primer chaque année une ou deux classes dont le travail correspond à nos objectifs communs. Ce prix, créé à l'initiative de Jean-Claude Hermet, ancien Président de l'association et ancien Sous-Préfet de Châteaulin, a été, pour la première fois, remis à des élèves de notre Département à la rentrée scolaire 2019-2020.

Cette année je suis très heureux de remettre le Prix Jean Moulin à une élève de terminale du lycée Brizeux de Quimper et à une élève de troisième du collège La Mennais Cap Sizun de Pont-Croix pour la qualité de leurs devoirs individuels, sans oublier les CDI des deux établissements qui recevront un chèque.

Pierre DURANTE, Président



Travaux sélectionnés en 2025

- Lena LE MEUR, Lycée Brizeux, Quimper
- Maïwenn THIMOLEON, Collège La Mennais Cap Sizun, Pont-Croix

SUJETS ACADÉMIQUES 2025

DEVOIRS INDIVIDUELS

Comme les années précédentes, les sujets des devoirs individuels ont été élaborés par une commission académique regroupant des représentants de chaque département (Anne LE MIGNON et Laurent HÉRY pour le Finistère)

Pour les collèges

I - Analyser et comprendre des documents

Exercice 1 – Questions portant sur les documents suivants:

- document 1: Témoignage de Joseph Jégo (1922-2022), résistant dans le Morbihan – Source: Entretien réalisé par Arnaud Bayeux, directeur du service départemental de l'Office national des combattants et des victimes de guerre du Morbihan, et Pierre Oillo, délégué départemental de la Fondation de la France libre, le 24 janvier 2014.
- document 2: Extrait du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), 15 mars 1944

Exercice 2 – Questions portant sur le document suivant:

- Document 3: Affiche « Retrouvons nos manches ça ira encore mieux! » Affiche du Parti Communiste Français réalisée en 1945 par les illustrateurs THÉBAULT et Carles FONTSERÉ (Bibliothèque nationale de France, lithographie, en couleur, 160 x 120 cm) – Source: <https://catalogue.bnf.fr/>

2 - Exercice 1 - Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer

En rédigeant un développement construit, vous présenterez les grandes étapes et les acteurs de la Libération entre 1943 et 1945 puis vous montrerez comment la France est refondée. Vous illustrerez votre propos d'exemples précis.

Exercice 2 – Situer dans le temps, construire des repères historiques

Relier 4 événements à 4 dates

Pour les lycées

Sujet:

Dans quelle mesure la période 1943-1945 est-elle décisive pour la Libération et la refondation de la France?

Vous analyserez les actions de la Résistance et le rôle des Alliés dans la Libération du territoire. Puis, vous montrerez comment sont posées les bases de la refondation politique, économique et sociale du pays. *Les documents joints ne sont pas destinés à être analysés par les candidats. Ils peuvent être utilisés ou non dans la copie. D'autres exemples peuvent être utilisés*

Documents:

- La Libération de Paris: témoignage de Pierre Coatpéhen (1922-2004), membre de l'équipage du char Romilly, de la 2^e Division Blindée (2^e DB) du général Leclerc, entré dans Paris le 24 août 1944 – Source: Pierre Coatpéhen, « *J'étais dans le char historique* », Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan, 2004, p. 87-88.
- Les combats de la Libération et les exactions commises par les Allemands dans la région de Brest en août 1944: témoignage du lieutenant Joseph Grannec (1906-1970), commandant le bataillon F.F.I. de Ploudalmézeau – Source: Attestation signée le 4 mars 1949 par le lieutenant Joseph Grannec, commandant le bataillon F.F.I. de Ploudalmézeau, dans Jacques André, « *Le bataillon F.F.I. de Ploudalmézeau* », Imprimerie Le Grand, Brest, 2003, p. 115.
- « Mesures à appliquer dès la libération du territoire », extraits du programme du Conseil National de la Résistance, 15 mars 1944 – Source: Copie conservée au Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne.
- Photographies des élections municipales du 29 avril 1945 en France – Source: Alexandre SUMPFF, « *Le premier vote des femmes en France* », <https://histoire-image.org/etudes/premier-vote-femmes-france>.

HISTORIQUE DU DRAPEAU DES LYCÉES ET COLLÈGES DU FINISTÈRE



Ce drapeau a été créé en 2010 à l'initiative du Souvenir Français et de son Président de l'époque, Roger GUILLAMET. Ce projet a bien entendu été validé par l'Éducation Nationale et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Le Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation a intégré avec enthousiasme cette initiative dans le palmarès annuel du Concours et l'organisation de la distribution des prix. L'attribution de ce drapeau, à l'issue des jurys, vise à mettre en lumière chaque année un établissement particulièrement impliqué dans la participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation et dans les actions mémorielles. Le choix prend également en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de notre département: le nord et le sud, les deux réseaux d'enseignement, l'alternance lycées-collèges. Ainsi, depuis la création en 2010, les établissements fidèles du Concours se sont-ils succédé dans cette charge particulièrement « marquante » pour nos jeunes.

La transmission du drapeau a généralement lieu lors de la cérémonie de remise des prix. Le Préfet du Finistère le remet aux élèves concernés en présence du Maire de la commune, du chef d'établissement et des professeurs. Cette « garde » pendant une année scolaire engage ceux qui le reçoivent à répondre à différentes sollicitations locales ou départementales lors des commémorations.

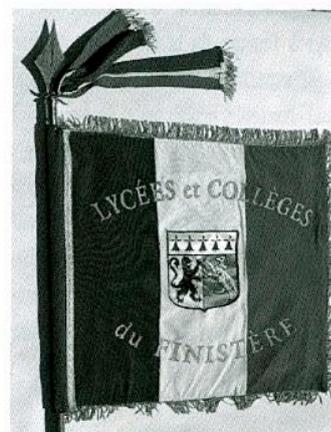
Le drapeau a accompagné les grands moments de la vie du Comité, comme, par exemple, la présentation annuelle du thème du Concours en présence de Fred Moore, chancelier de l'Ordre de la Libération, le 27 janvier 2016.

En 2021, après deux années perturbées par la crise sanitaire et l'absence de cérémonie de remise des prix, le drapeau conservé 2 ans par le Collège-Lycée St-Louis de Châteaulin a été transmis au Collège Brizeux de Quimper lors du « Rendez-vous Mémoire et Citoyenneté » du 12 novembre, au cimetière allemand de Lesneven-Ploudaniel. Ce moment fort a convaincu les organisateurs de renouveler ce geste: le drapeau a été confié au Lycée Sainte-Anne de Brest lors du « Rendez-vous Mémoire et Citoyenneté » qui s'est tenu le 29 novembre 2022 au cimetière de Kerfautras, à Brest, puis il a été remis au Collège de l'Aulne de Châteauneuf-du-Faou lors du « Rendez-vous Mémoire et Citoyenneté » du 30 no-

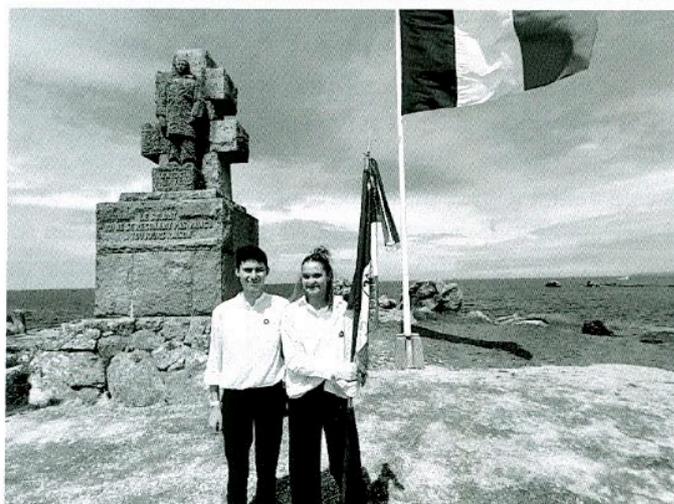
vembre 2023 à Quimper. Il a été transmis le 9 novembre 2024 au lycée Pierre Guéguin de Concarneau lors de la cérémonie de clôture du parcours de la Flamme de la Nation, à la pointe de Pen-Hir.

Le drapeau, présent aux différentes cérémonies qui ont ponctué l'année, était notamment à l'Île de Sein, le 18 juin 2024, pour l'hommage rendu par le Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, aux Français Libres et aux Résistants. Les élèves du collège de l'Aulne, porteurs du drapeau, ont pu à cette occasion échanger avec le Chef de l'État.

Alain MÉLÉARD, Président du Comité 2007-2022



Le Drapeau des Lycées et Collèges du Finistère



18 juin 2024 - Les élèves du Collège de l'Aulne, de Châteauneuf-du-Faou, avec le drapeau des Lycées et Collèges du Finistère lors des commémorations présidées par le Chef de l'État à l'île de Sein

Photo : Laurent Héry

DEVOIRS DES ÉLÈVES

EXTRAITS DE DEVOIRS ET TRAVAUX D'ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS POUR ÊTRE PRÉSENTÉS AU JURY NATIONAL ET ACADÉMIQUE

Catégorie lycée

Devoir individuel présenté au Jury National

« [...] Les Français Libres sont de tous les combats et sur tous les fronts. Lorsque la Libération commence avec le Débarquement en Normandie le 6 juin 1944, le commando Kieffer, composé de 177 hommes, débarque aux côtés des Anglais et des Américains. Lors du Débarquement en Provence le 15 août 1944, la majorité des troupes alliées est composée de Français ; près de 260 000 hommes de la 1ère armée française commandée par le général de Lattre de Tassigny. Les troupes françaises s'illustrent notamment lors de la Libération des principales villes du pays à l'image de la Libération de Paris par la 2^e DB de Leclerc du 19 au 25 août, avec l'aide de la Résistance locale et des Américains. On peut également citer Marseille le 28 août et Lyon le 3 septembre par la 1ère armée française, ainsi que Strasbourg le 23 novembre par Leclerc et ses hommes accompagnés de certains éléments de la 1ère armée. La Résistance intérieure joue également un rôle primordial dans la Libération de la France, comme en Corse avec le soulèvement des Corses patriotes à l'automne 1943, qui mène à la libération de l'île [...]. L'action de la Résistance intérieure permet également la désorganisation des forces allemandes lors des débarquements successifs ; communications coupées, voies de chemin de fer endommagées. »

Catégorie collègue

Devoir individuel présenté au Jury National

« Le GPRF, présidé par Charles de Gaulle, remet en place les libertés fondamentales de la République, comme les libertés de presse, de conscience ou de réunion par exemple. [...] Suite à la Libération de la France, les partis politiques présents dans la Résistance (socialistes, communistes, gaullistes) veulent créer de nouvelles réformes économiques et des politiques sociales ambitieuses afin d'améliorer les conditions de vie de tous les citoyens. D'abord, d'un point de vue économique. Suite à la seconde Guerre mondiale, des destructions importantes ainsi que des pénuries insistantes obligent l'État à se reconstruire vite. Donc il choisit de nationaliser (rendre l'État propriétaire d'une entreprise) les secteurs importants comme les usines d'énergie (charbon, gaz, électricité), les banques, les assurances ou encore les entreprises de transport comme Renault par exemple. Puis le GPRF fait des réformes d'un point de vue social, en créant la Sécurité sociale par exemple. Cet organisme de protection prend en charge les accidents du travail, les allocations familiales ou encore l'assurance maladie. Il met également en place un système de retraite, comme le veut le programme du CNR. Tous ces droits sociaux sont inscrits dans la Constitution de 1946. »

Catégorie lycée

Devoir individuel présenté au Jury Académique

« [...] la Résistance intérieure joue un rôle clé dans la Libération du territoire. Les Forces Françaises de l'Intérieur sont ainsi préparées à combattre l'occupant lors du Débarquement. Des maquis se mettent en place et les Alliés leur

parachutent des armes, mais, souvent organisés comme des camps de l'armée régulière, ces maquis sont la cible de mesures de répression allemandes, comme le maquis de Saint-Marcel dans le Morbihan le 18 juin 1944. Les résistants se livrent également à des opérations de sabotage, comme le Plan Vert, la destruction des voies ferrées dans le but de ralentir les déplacements des troupes allemandes lors du Débarquement. [...] Les FFI mènent parfois des soulèvements, comme par exemple en Corse le 9 septembre 1943, qui conduit à la Libération de l'île le 4 octobre 1943, ou encore l'insurrection de Paris qui pousse le général Eisenhower à envoyer des troupes alliées libérer la capitale le 25 août. »

Catégorie collègue

Devoir individuel présenté au Jury Académique

« De Gaulle charge Jean Moulin d'unifier la Résistance, créant le Conseil national de la Résistance. Le CNR se rattache à de Gaulle, le reconnaissant comme seul chef de la Résistance. [...] Le CNR rédige un programme à faire appliquer par le GPRF, Gouvernement provisoire de la République française, lors de la Libération. Dans le programme, il est prévu d'installer des personnes sûres aux postes politiques clés, afin d'éviter l'AMGOT, un gouvernement provisoire dirigé par les Alliés. C'est le rôle des Délégués militaires régionaux, des Comités départementaux de Libération, des Comités locaux de Libération. Ainsi la France reste souveraine. Le GPRF, dirigé par de Gaulle, met en application « Les Jours Heureux », le programme du CNR. [II] crée la Sécurité sociale, nationalise les secteurs clés de l'économie, rétablit les libertés et égalités fondamentales, donne le droit de vote aux femmes et réajuste les salaires. Malgré tout, le bilan moral [du conflit] est très lourd et le retour de déportés, travailleurs forcés et prisonniers de guerre est très difficile. »

Catégorie lycée

Travail collectif présenté au Jury National

« [...] Il nous semble essentiel de porter un mot sur ce que nous a apporté le CNRD cette année. [...] Bien sûr, d'un point de vue scolaire, toutes nos recherches nous ont aidées dans nos cours, probablement plus dans les matières littéraires que scientifiques. Mais au-delà du scolaire, c'est aussi une expérience qui nous a forgées en tant que personnes. Ces quelques mois à nous plonger dans des témoignages, à fouiller les petites histoires pour écrire la grande Histoire, ne nous ont pas laissées intactes. Bien sûr, connaître l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, ce n'est probablement pas uniquement se plonger dans le passé, c'est sûrement avant tout comprendre le présent et le questionner. Nous questionner. Quel est notre rôle maintenant que la mémoire est dans nos mains ? Comment la transmettre au mieux, dans le respect de toutes les victimes ? Et surtout à quel point cette mémoire est à mettre en parallèle de notre monde, de notre époque ? »

Catégorie collège

Travail collectif présenté au Jury National

Extrait du carnet de bord de la classe : « Mardi 3 septembre 2024 - Nos professeurs nous ont présenté le concours du National de la Résistance et de la Déportation, et la proposition de production collective envisagée : écrire et jouer une pièce de théâtre sur la libération de Châteaulin et la refondation de la France pendant la 2nde Guerre mondiale. »

Catégorie lycée

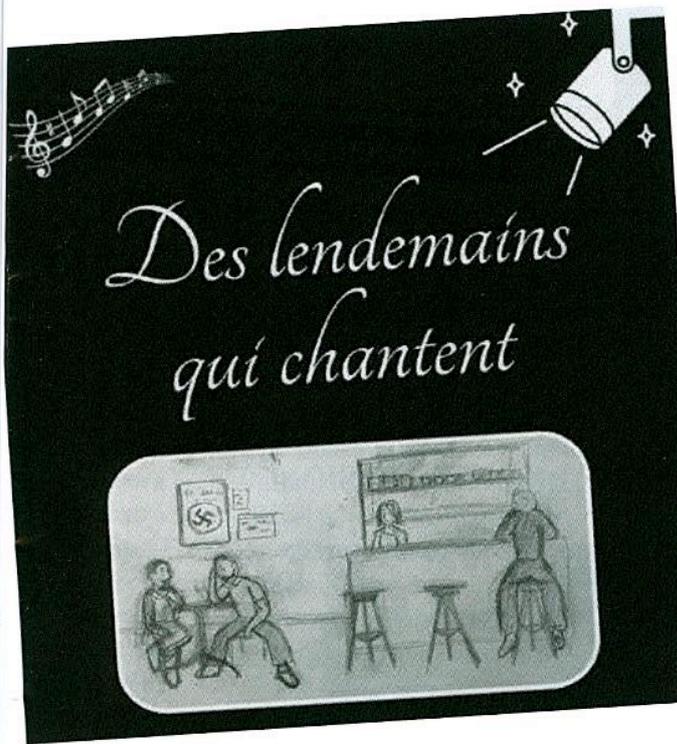
Travail collectif présenté au Jury Académique

« Notre objectif principal est de réaliser un journal daté du mois de septembre 1945, un numéro spécial rendant compte des combats de la Libération de Douarnenez et du Cap Sizun un an après. Ce numéro est également l'occasion de réfléchir aux événements de 1944 et 1945 ayant permis le retour à la démocratie et le rétablissement des institutions. Ce journal est à la fois un travail d'histoire et de mémoire, mettant en valeur l'engagement d'hommes et de femmes de Douarnenez et du Cap Sizun pour retrouver leur liberté. »

Catégorie collège

Travail collectif présenté au Jury Académique

« La phrase « Libérer et refonder la France » entre 1943 et 1945 prend tout son sens dans le contexte dramatique de la Seconde Guerre mondiale. Elle incarne l'espoir de la Résistance face à l'Occupation allemande et la volonté de restaurer l'indépendance du pays. [...] Après ces années d'humiliation, il faudra refonder politiquement, économiquement et socialement une nouvelle France juste et libre, gouvernée par une République renouée. Les Français retrouveront leur dignité et bâtiront un avenir de liberté et de paix. [...] Cette période de l'histoire nous rappelle que la paix et la démocratie ne sont jamais garanties pour toujours. Il faut les protéger et se souvenir de ceux qui ont combattu pour que nous puissions aujourd'hui vivre dans un pays libre. »



Travail collectif, catégorie collège :
extrait de l'affiche d'une pièce de théâtre
écrite et jouée par les élèves,
« Des lendemains qui chantent ».



NUMÉRO SPÉCIAL : IL Y A UN AN LA LIBERATION DOUARNENEZ ET LE CAP LIBÉRÉS!



EDITORIAL :
 « A tous les Français et Françaises, à ceux qui sont restés vaillants dans la longue tempête, à ceux qui nous ont aidé aux risques et péril de leur vie, aujourd'hui, 1 an après la libération de Douarnenez et du Cap Sizun, nous tenons à revenir sur les événements qui ont marqué notre histoire à l'encre indélébile. Dans cette édition spéciale, il nous tenait à cœur de parler de la libération de nos terres natales. Ainsi à travers ce journal, chers lecteurs, vous pourrez retrouver les histoires sanglantes de la libération, le courage de nombreux citoyens et résistants puis la visite du Général De Gaulle à Douarnenez, un moment qui nous a tous profondément marqué. Ce journal est également en mémoire de toutes les victimes, celles et ceux qui ne sont plus là aujourd'hui mais qui ne sont pas morts en vain. Leurs noms resteront gravés dans nos mémoires à tout jamais. Ainsi, bonne lecture chers lecteurs, savourez ce vent de liberté. » Jean Marin.

La libération de Douarnenez au jour le jour...

JEUDE 3 AOÛT 1944 :
PREPARATIFS DES COMBATS POUR LA LIBERATION
 Des rumeurs se propagent dans Douarnenez comme quoi les Américains auraient débarqué à Quimper, que la guerre serait finie et que toutes les villes seraient libérées sauf Douarnenez. Elles génèrent du mouvement dans la ville.
 Les Forces Françaises de l'Intérieur se préparent alors à mener l'assaut sur les occupants dans la journée, préparant des attaques et identifiant des points stratégiques. Les habitants des villes voisines font aussi des préparatifs pour ouvrir le feu sur les occupants de Douarnenez. Les résistants installent une

barricade à Pen-ar-C'hoat y compris une mitrailleuse.

VENDREDI 4 AOÛT : LES PREMIERS COUPS DE FEU

Des escarmouches ont lieu en milieu de journée, il y a des morts des deux côtés mais cela permet aux douarnenistes de prendre un camion plein d'explosifs.
 La grande bataille à Pen-ar-C'hoat démarre le matin, et se finit le soir à 22h, à la reddition des Allemands suite à une parlementation menée par Yves Balbousse.
 Des combats ont lieu au niveau des casernes dans l'enceinte des Plomarc'h et durant la nuit un convoi d'Allemands en direction du Menez-Hon, est pris en embuscade par les résistants au niveau de Roul David.

SAMEDI 5 AOÛT 1944 :

(suite de cet article p.5)

AU SOMMAIRE DE CETTE EDITION

- Page 2 : Fin de la guerre en Asie - URSS de nouveau en conflit
- Page 4 : Eret. Il y a un an la catastrophe de l'abri Sadi Carnot
- Page 6 : Les combats de Leoven
- Page 8 : De Gaulle à Douarnenez - Homages à nos valeureux résistants
- Page 10 : Place à l'avenir - Elections et jours meilleurs



Le barrage dit "de Plouré" à Pen-ar-Cost, en arrière plan la rue Jean-Jaouën qui descend vers Douarnenez

Travail collectif, catégorie lycée :
1^{re} page du journal « Le Cap libre »
réalisé par les élèves

DES RENCONTRES DE LA MÉMOIRE ET DE LA CITOYENNETÉ 2024

29 NOVEMBRE 2024 – PASSATION DU DRAPEAU DES LYCÉES ET COLLÈGES DU FINISTÈRE

Le Comité a pris part, le 29 novembre 2024, à la cérémonie départementale de clôture du parcours de la Flamme de la Nation, à la pointe de Pen-Hir. Le drapeau des Lycées et Collèges, dont la garde était confiée au Collège de l'Aulne, de Châteauneuf-du-Faou, a été officiellement transmis à cette

occasion au Lycée Pierre Guéguin, de Concarneau, par Monsieur Jean-Louis THIÉRIOT, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens combattants. Plusieurs établissements très impliqués dans la préparation du Concours ont pris part à cet important rendez-vous mémoriel.

Odile HASCOUËT

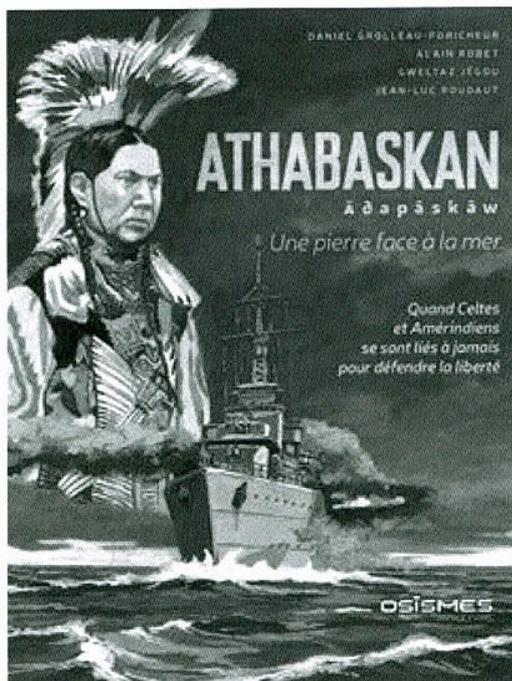


Passation du drapeau des Lycées et Collèges par Monsieur Jean-Louis Thiériot, le 29 novembre 2024, à la pointe de Pen Hir

Photo : Gildas Priol

20 NOVEMBRE 2024 – PRÉSENTATION DU THÈME DU CNRD, SESSION 2025

C'est en présence d'élèves, d'enseignants et de membres d'associations, qu'a eu lieu le 20 novembre 2024, à Pont-de-Buis les Quimerch, la présentation du thème 2025 du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Après un mot d'accueil de Monsieur Pascal PRIGENT, maire de la commune et membre du Comité, Monsieur Philippe CHÉREL, Inspecteur d'Académie – Inspecteur Pédagogique Régional et Référent académique Mémoire et Citoyenneté, a présenté en visioconférence le thème du Concours: « Libérer et refonder la France (1943-1945) ». Madame Stéphanie TROUILLARD, journaliste à France 24, est ensuite intervenue en visioconférence pour évoquer la BD « Le sourire d'Auschwitz » qu'elle a publiée en collaboration avec Renan



Athabaskan. Une pierre face à la mer

Source : Osismes Productions

Coquin: l'ouvrage raconte le destin tragique de Lisette Moru, jeune résistante morbihannaise originaire de Port-Louis, morte en déportation en 1943. L'après-midi s'est poursuivie par une communication de Monsieur Daniel GROLLEAU-FORICHEUR, directeur de Osismes Productions, qui a présenté son livre « Athabaskan. Une pierre face à la mer » consacré au naufrage d'un destroyer canadien torpillé par les Allemands au large des côtes du Finistère, le 29 avril 1944. Durant cette après-midi organisée par le Comité, en lien avec la Direction Académique et l'Inspection, les personnes présentes ont pu découvrir l'exposition « La Libération de la Bretagne » du photographe Julien Daniello, commandée par l'ONaCVG pour le 80^e anniversaire de la Libération.

20 JUIN 2024 – HOMMAGE A JEAN MOULIN A QUIMPER

Le 20 juin 2024, jour anniversaire de la naissance de Jean MOULIN, en présence de Monsieur Jean-Claude MUSHINGANTAHÉ, conseiller municipal en charge des politiques mémorielles et des relations avec les anciens combattants à la mairie de Quimper, des membres du Comité du Prix de la Résistance et

de la Déportation et d'associations partenaires du Comité se sont retrouvés pour rendre hommage au grand résistant, fondateur le 27 mai 1943 du Conseil national de la Résistance. Le Comité a déposé une gerbe devant le buste de Jean MOULIN.



**Hommage à Jean Moulin,
le 20 juin 2024**

Photo – Laurent Héry

MERCREDI 5 JUIN 2024 – LES LAURÉAT(E)S DU CNRD A PLUMELEC, AUX CÔTÉS DU CHEF DE L'ÉTAT

Le 5 juin dernier, le Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation a permis aux lauréat(e)s du Concours 2024, ainsi qu'à leurs enseignants, d'assister à la cérémonie en hommage à la Résistance bretonne et aux parachutistes de la France Libre organisée à Plumelec, dans le Morbihan, dans le cadre des commémorations nationales du 80^e anniversaire du Débarquement. Les lauréat(e)s ont pu écouter le Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, rendre hommage aux maquisards et SAS français ayant combattu à Saint-Marcel et évoquer la mémoire du caporal Émile BOUÉTARD, premier mort français de l'opération Overlord, tué à Plumelec dans la nuit du 5 au 6 juin 1944. Après avoir

assisté aux sauts de parachutistes qui concluaient la cérémonie, les lauréat(e)s ont repris la route en direction de Port-Louis où une collation tardive et donc bienvenue les attendait. Ils ont rendu hommage aux patriotes bretons exécutés par les nazis dans la Citadelle. Après le dépôt d'une gerbe au Mémorial des fusillés, en présence du drapeau des Lycées et Collèges du Finistère, les lauréat(e)s ont entonné la Marseillaise et le Chant des Partisans. Ils ont ensuite rejoint le Finistère, enthousiasmés par cette journée riche en émotions. Ce voyage, organisé par le Comité, a obtenu le label « Mission Libération » distinguant des projets commémoratifs liés au 80^e anniversaire.



Les lauréat(e)s lors des commémorations présidées par le Chef de l'État à Plumelec, le 5 juin 2024. Parmi eux, les élèves du collège Sainte-Thérèse de Quimper et leur professeur, Monsieur Éric Youinou,

Source : Le Télégramme, 6 juin 2024



Le Chef de l'État aux côtés de Monsieur Achille Muller, ancien SAS de la France Libre, lors des commémorations du 5 juin 2024 à Plumelec

Photo – Jérémie Virgal

LUNDI 27 MAI 2024 – DES LAURÉAT(E)S DU CNRD A PLOGOFF

À l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, le 27 mai, des lauréat(e)s du Concours 2024 ont participé à Plogoff à la cérémonie commémorant le naufrage du « Jouet des flots », le 3 février 1944. Cet événement a conduit à l'arrestation par

les nazis de 32 hommes qui devaient rejoindre l'Angleterre, parmi lesquels Pierre BROSSOLETTE, mort à Paris au siège de la Gestapo, et le préfet Émile BOLLAERT qui fut déporté en Allemagne.



Les lauréat(e)s devant la stèle de Feunteun Aod, à Plogoff, avec Madame Marie-France LAVAL, Présidente de l'UNADIF-FNDIR du Finistère. Photo – Odile Hascouet

MERCREDI 4 JUIN, VOYAGE DE MÉMOIRE DANS LES CÔTES-D'ARMOR

Le Comité offrira cette année aux lauréat(e)s, ainsi qu'à leurs professeurs, une sortie dans les Côtes-d'Armor. La journée débutera par une visite guidée du Musée de la Résistance en Argoat, situé à Saint-Connan, et se poursuivra par la décou-

verte des lieux de mémoire liés au réseau d'évasion *Shelburn*, à Plouha. Ce voyage a obtenu le label « Mission Libération » du 80^e anniversaire.



LES DONATEURS

DONS DES COLLECTIVITÉS AU TITRE DES ANNÉES 2024 à 2025

Le Conseil Départemental du Finistère, le Conseil Régional de Bretagne, la Ville de Quimper, la Ville de Brest, l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

Subventions communales et soutien matériel (mars 2024 à avril 2025) : Châteaulin, Clohars-Carnoët, Collorec, Crozon, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanrivour, Le Conquet, Morlaix, Pont-de-Buis-Les-Quimerch, Quimper, Quimperlé, Rédéné, Trégourez, Trégunc

Remerciements particuliers à la commune de Lopérec qui met à la disposition du Comité un local pour entreposer les récompenses offertes aux lauréat(e)s du Concours.

Cette liste peut comporter des erreurs ou des omissions, certaines communes n'ayant pas encore viré leur subvention au moment où nous mettons sous presse. Souvent, nous recevons un avis de versement ne précisant pas les communes. Nous prions les responsables de celles qui seraient involontairement omises de bien vouloir nous en excuser.

DONS DES PARTICULIERS ET DES PARTENAIRES

ABBAYE de DAOULAS	ÉDITIONS SKOLVREIZH, Morlaix	MAIF BREST ET QUIMPER
ARMOR LUX	ÉDITIONS OUEST-FRANCE, Rennes	MELCHIOR Graziella, Députée du Finistère
ARRONDISSEMENT MARITIME ATLANTIQUE	ÉDITIONS PRESSES DE LA CITÉ-BELFOND-PERRIN-PLON-LE CHERCHE-MIDI, Paris	MUSÉE DÉPARTEMENTAL BRETON, Quimper
BADINTER Elisabeth, Paris	GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE	MUSÉE DES BEAUX-ARTS, Quimper
CENTRE DE LA MÉMOIRE D'ORADOUR	GROLLEAU-FORICHEUR Daniel, Landerneau	MUSÉE de Pont-Aven
CENTRE NATIONAL DU LIVRE, Paris	GUILLAMET Roger, Treffogat	MUSÉE MARMOTTAN MONET, Paris
CHEMINS DU PATRIMOINE EN FINISTÈRE	INSTITUT DE FRANCE, Paris	MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE, Port-Louis
CLOÎTRE IMPRIMEUR, Saint-Thonan	LA COUPOLE CENTRE HISTORIQUE	OSISMES PRODUCTIONS
CONTIN Françoise	LE BOT Hervé, Douarnenez	PARC RÉGIONAL D'ARMORIQUE, Le Faou
ÉDITIONS CALMANN-LÉVY	LEMOINE Germain, Landivisiau	PAUL Philippe, Sénateur du Finistère
ÉDITIONS GISSEROT		PORT MUSÉE, Douarnenez
ÉDITIONS LOCUS SOLUS, Châteaulin		

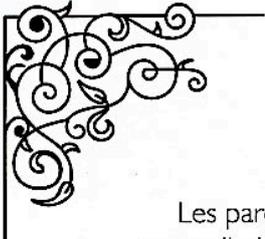
DONS DES ASSOCIATIONS / FONDATIONS

AMICALE DE LA FRANCE LIBRE, Finistère	ASSOCIATION NATIONALE DES DESCENDANTS DES MÉDAILLÉS DE LA RÉSISTANCE FRANCAISE, Finistère	MÉMOIRE ET ESPOIRS DE LA RÉSISTANCE
AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION, Finistère	ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, Finistère	PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
ASSOCIATION « AUX MARINS »	CEUX DE RAWA RUSKA BRETAGNE ET LEURS DESCENDANTS	SOUVENIR FRANÇAIS
ASSOCIATION DES FAMILLES DE COMPAGNON DE LA LIBÉRATION	FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS, RÉSISTANTS ET PATRIOTES, Finistère	UNION DÉPARTEMENTALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE, Finistère
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES, Finistère	FONDATION DE LA FRANCE LIBRE	UNION DÉPARTEMENTALE-UNION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS, Quimper
ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	FONDATION DE LA RÉSISTANCE	UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE ET FAMILLES, Finistère
ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMI(E)S DE LA RÉSISTANCE, Finistère	FONDATION ROTSCCHILD	

Nous prions les membres bienfaiteurs dont les dons nous seraient parvenus après la mise sous presse et qui ne figureraient pas pour cette raison dans la liste ci-dessus de bien vouloir nous en excuser

AMI, TOI QUI LIS CE PALMARÈS

Le Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation a le privilège d'offrir gracieusement cette plaquette souvenir, redevable à tous ceux qui se sont dévoués pour la réaliser. Elle n'aurait pu voir le jour sans la généreuse participation financière de nos amis qui se souviennent. Ils ont droit à toute notre reconnaissance. Sachez le leur faire savoir !



LA MARSEILLAISE



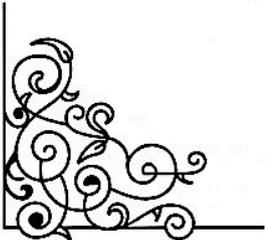
Les paroles et la musique furent écrites en 1792, au moment où une partie de l'Europe se coalisait contre la Révolution française, par l'officier du génie Rouget de Lisle (1760-1836). Elle devint hymne national de la République en février 1879, à l'instigation de Gambetta. Le premier couplet et le refrain sont chantés lors des cérémonies.

*Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (bis)
Entendez vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils et vos compagnes.*

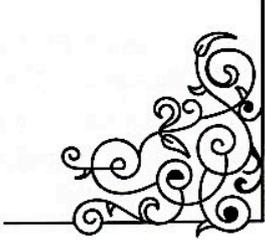
Refrain

*Aux armes, citoyens
Formez vos bataillons
Marchons! Marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons*

Le couplet 7 dit « couplet des enfants » rajouté dès 1792, n'est pas de Rouget de Lisle



*Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.*



LE CHANT DES PARTISANS

PAROLES DE MAURICE DRUON ET JOSEPH KESSEL
MUSIQUE DE ANNA MARLY

I

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux
Sur nos plaines ?
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays
Qu'on enchaîne ?
Ohé ! partisans, ouvriers et paysans,
C'est l'alarme.
Ce soir, l'ennemi connaîtra le prix du sang
et des larmes.

II

Montez de la mine ;
Descendez des collines,
Camarades,
...Sortez de la paille
Les fusils, la mitraille,
Les grenades
Ohé ! les tueurs
A la balle et au couteau
Tuez vite !
Ohé ! Saboteurs
Attention à ton fardeau
Dynamite...

III

C'est nous qui brisons
Les barreaux des prisons,
Pour nos frères,
La haine à nos trousseaux
Et la faim qui nous pousse,
La misère.
Il y a des pays
Où les gens au creux des lits
Font des rêves
Ici, nous vois-tu
Nous on marche, nous on tue...
Nous, on crève...

IV

Ici, chacun sait
Ce qu'il veut ce qu'il fait
Quand il passe
Ami, si tu tombes
Un ami sort de l'ombre
A ta place.
Demain du sang noir
Sèchera au grand soleil
Sur les routes.
Chantez compagnons,
Dans la nuit, la liberté
Nous écoute...

V

Ami, entends-tu ces cris sourds du pays
Qu'on enchaîne ?
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux
Sur nos plaines ?
Oh oh...

1. A-mi, entends-tu le vol noir des corbeaux dans la plaine ?
A-mi, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
O-hé! par-ti-sans, ouvri-ers et pa-y-sans, c'est l'a-lar-me !
Ce soir l'en-ne-mi con-nai-tra le prix du sang et des lar-mes .

LE CHANT DES MARAIS

CRÉE EN 1933/34
CAMP DE BORGERMOOR (ALLEMAGNE)
ET ADOPTE PAR LES DÉPORTÉS
EN CAMPS DE CONCENTRATION

Loin vers l'infini s'étendent
Les grands prés marécageux.
Pas un seul oiseau ne chante,
Dans les arbres secs et creux.

O Terre de détresse,
Où nous devons sans cesse,
Piocher...Piocher.

Dans ce camp morne et sauvage,
Entouré de murs de fer,
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

O terre de détresse,
Où nous devons sans cesse,
Piocher...Piocher.

Bruits de pas et bruits des armes,
Sentinelles jour et nuit,
Et du sang, des cris et des larmes,
La mort pour celui qui fuit.

O Terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher...Piocher.

Mais un jour dans notre vie,
Le printemps reflourira,
Libre alors, ô ma Patrie,
Je dirais: "tu es à moi".

O Terre enfin libre,
Où nous pourrons revivre,
Aimer...Aimer.

1. Loin dans l'in-fi-ni s'étendent les grands prés ma-récageux. Pas un seul oi-seau ne chante dans les arbres sécs et creux. Ô ter-ze de dé-tresse où nous devons sans cesse pio-cher pio-cher ai-mes ai-mes



Affiche réalisée par Pierre Grach, dit Phili, éditée par le Gouvernement provisoire de la République française, août 1944
Source : Revue de la Fondation de la France Libre, n° 92, septembre 2024, p. 26

“L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé.”

Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire*